

#### DOCUMENT DESCRIPTIF DE LA CONSULTATION

#### Conduite d'un Atelier des Paysages sur la commune de Saint-Jean-Saint-Gervais

## 1- Dénomination des cocontractants

#### Pouvoir adjudicateur

Tony BERNARD
Président
Parc Naturel Régional Livradois-Forez
Maison du Parc
63880 SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT

Agissant en vertu de la délibération du 29 mars 2016.

# Cocontractant (à renseigner par l'entreprise) Nom : Adresse : SIRET :

### 2- Procédure de passation

Consultation simplifiée, marché à procédure adaptée selon l'article 27 du décret n°2016-360 relatif aux Marchés Publics.

#### 3- Objet de la consultation / Durée

Le prestataire retenu devra assurer l'animation d'un Atelier des Paysages sur la commune de Saint-Jean-Saint-Gervais (Puy-de-Dôme).

#### Objet de la prestation

Cet Atelier des Paysages se divise en deux temps distincts visant tous deux à restaurer une portion des terrasses en pierre sèche situées sur le site de l'église de Saint-Jean-Saint-Gervais.

#### 1. Chantier pédagogique

Il prend tout d'abord la forme d'un chantier pédagogique mené sur trois jours en avril 2018 (semaine 15) avec 8 stagiaires en formation du Greta Livradois-Forez. Ce chantier pédagogique sera encadré par un murailler professionnel<sup>1</sup> et aura pour but d'initier les stagiaires du Greta aux techniques de base de la

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Reconnu par la Fédération Française des professionnels de la Pierre Sèche.



construction en pierre sèche. Notamment l'installation du chantier et la pose des premiers éléments de structure qui serviront de base pour le chantier pédagogique se déroulant par la suite.

#### 2. Chantier participatif

Dans un second temps (la semaine suivant l'atelier pédagogique) cet atelier des paysages prendra la forme d'un chantier participatif pour la restauration des terrasses en pierre sèche. Il est attendu de la part du prestataire qu'il accompagne le Parc naturel régional Livradois-Forez et la commune de Saint-Jean-Saint-Gervais dans l'organisation et l'encadrement du chantier participatif.

Ce chantier sera ouvert au grand public et se déroulera sur trois jours. Il visera à initier les participants aux techniques de base de la construction en pierre sèche. Ce chantier aura une limite maximum de 25 participants et sera encadré au minimum par trois muraillers professionnels.

Le contrat sera conclu pour une durée d'une année à compter de la notification.

#### 4- Critères de sélection des offres

Les critères de sélection de l'offre seront:

- 1. Compétences et qualification de l'équipe (40%)
- 2. La méthode d'intervention envisagée (rôle des différents muraillers) (40%)
- 3. Prix (30%)

Le prestataire devra nécessairement présenter des compétences dans la réalisation d'ouvrages en pierre sèche ainsi que dans l'encadrement de chantiers participatifs et pédagogiques ouverts au public.

Conformément aux dispositions de l'article 27 du décret n°2016-360 relatif aux Marchés Publics, le Syndicat mixte du Parc Naturel Régional pourra négocier avec les candidats ayant présenté une offre. Cette négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre, notamment le prix.

#### 5- Pièces constitutives de la consultation

La présente lettre de consultation signée et le devis remis par l'entreprise.

#### **6- Montant de la prestation** (à renseigner par l'entreprise)

Montant HT :		
Taux de TVA :		
Montant TTC :		

#### 7- Délais de paiement et intérêts moratoires



Le paiement se fera sur présentation de factures suivant l'avancement des prestations.

Le délai de paiement est fixé à 30 jours à compter de la réception de la facture par la personne publique.

Les factures seront établies en un original et mandatées après certification du service fait. Ces factures pourront être transmises par voie dématérialisée à l'adresse suivante : <a href="mailto:compta@parc-livradois-forez.org">compta@parc-livradois-forez.org</a>.

Le défaut de paiement dans le délai global précisé ci-dessus fait courir de plein droit des intérêts moratoires selon les modalités définies dans le décret n° 2008-1550 du 31 décembre 2008.

#### 8- Acomptes

- Un premier acompte de 50% du montant total de la prestation sera versé à la signature du présent marché, sur présentation d'une facture.
- Un deuxième acompte valant solde du marché sera versé à l'issu du dernier jour de chantier participatif, une fois ce dernier réalisé, sur présentation d'une facture.

Le montant d'un acompte ne peut excéder la valeur des prestations auxquelles il se rapporte.

#### 9- Modalités de la consultation

Offre à remettre pour le <u>9 Février à 12h00</u> (dernier délai).

A l'adresse du Parc Naturel Régional ou sur place contre récépissé, aux bureaux du Parc de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (fermeture le vendredi à 16h30) ou par mail à l'adresse suivante achat.public@parc-livradois-forez.org avec accusé de réception.

#### Délai de validité de l'offre :

Le délai de validité de l'offre est fixé à 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

# DOCUMENTS REMIS PAR LE CANDIDAT A L'APPUI DE SON OFFRE

- ✓ Le présent document renseigné et signé
- ✓ La description et les compétences de l'équipe
- ✓ La méthode d'intervention des muraillers (référent chantier, encadrants...)
- ✓ Le devis

Les prix sont fermes et définitifs.	
Le	 



# Signature et Cachet de l'entreprise

۵ ا		

Signature et Cachet du Directeur